

Réponses de la Direction aux

Questions CGT

CSE du 23 juin 2022

Activité entreprise :

Concernant les questions sur l'activité d'entreprise & le rapport de Pro Action, La direction ne veut pas nous répondre !!! Et cela fait des mois qu'elle procède ainsi...

Nous devons remettre les questions CSE 15 jours avant la réunion pour que la direction puisse justement apporter des réponses! Ce qu'elle ne fait pas! A quoi joue-t-elle? Elle méprise les salariés et leurs représentants CGT qui se préoccupent de l'activité de notre entreprise... Elle n'a aucun respect!!!

- Activité économique de l'entreprise : (Suivi mensuel à fournir chaque CSE à partir du mois de janvier 2022)
 - O Combien de poulets / semaine abattus ?
 - O Combien de Tonnage Abattu / semaine?

	avr-22	
	Tonnes	Nombre
Poulets abattus par semaine (ou mois ?)	T	%

- O Combien de Tonnage commercialisé / semaine ?
 - Avec explication détaillée de "comment sont dispatchées nos commandes" en "Nombre" et en " % "par service.

	avr-22	
Tonnage Commercialisé / Semaine	Nombre	Pourcentage
GMS		%
Trad		%
Direct		%
Produits élaborés		%
Autre 1 (à préciser)		%
Autre 2 (à préciser)		%

- o **Tonnage traité par mois ?** (à détailler par motif)
 - Nourriture animale ? Vente au personnel ? Donné aux Assocs ? poubelle ?

	avr-22	
		Tonnes
Commercialisé	Nourriture humaine	
	Nourriture animale	
Vendu pour éviter perte marchandise	Vente Personnel	
	Associations Alimentaires	
Rapport de Pro Action :		

- O Vous deviez nous présenter le rapport de l'Audit de Pro Action lors du CSE mensuel du 24 Mars. Ceci n'a pas été fait. Pas plus qu'au CSE du 28 avril. Mais vous avez dit que vous l'auriez début mai et que vous deviez présenter à la réunion du CSE de Mai. Pas fait !!!
 Votre parole n'a vraiment pas beaucoup de valeur !
- o Nous vous demandons le rapport de Pro Action et vos commentaires.

0

Aucune réponse de la part de notre chère direction, à croire que le sujet ne soit pas important... Pas plus aux yeux du Secrétaire et des autres élus soit dit en passant!

- Bureaux:

- O Lors de la réunion commerciale qui s'est tenue à LDC Bourgogne durant le mois de mai, les participants ont eu le privilège de manger dans un restaurant avec remboursement des notes de frais alors que les autres salariés doivent se contenter du restaurant interentreprise de chez ALko.
 - Les salariés sont écœurés de votre différence de traitement entre les salariés de LDC Bourogne!
 - Comment justifiez-vous cette discrimination?

Selon la Direction, la maîtrise des coûts est bien suivie.

Pourquoi faire autant de différences ? Pour les uns c'est juste bon à bénéficier d'un repas de cantine chez Alko pendant que d'autres ont droit à un bon restaurant ! Cherchez l'erreur... Merci M. le Directeur !

 Nous demandons le bilan des 2 réunions des 31 mai et 1^{er} juin avec le contrôle de gestion concernant le projet « Régate »

Le directeur, président du CSE, ne voit pas du tout de quoi il s'agissait...

Pourtant si la question est posée 15 jours avant, c'est bien pour que la Direction se renseigne et apporte une réponse précise aux salariés qui ont posé cette question!

A moins que notre direction ne soit déjà en vacances ou qu'elle entrave encore le CSE en s'exemptant de nous faire des réponses !!!

Il finit par nous répondre vaguement qu'il ne diffuse pas à tout le monde les réunions en interne.

De nombreux employés de bureaux ont accès à des données personnelles concernant l'ensemble des données personnelles de l'ensemble des salariés (notamment les états de modulation)

- Pouvez-vous faire en sorte que cette option soit limitée ?
- Ou alors de donner le même accès à tous les salariés de LDC Bourgogne ?

La procédure est en cours : une étude au niveau du service informatique a été mise en place afin d'annuler ces accès. Nous ne manquerons pas de vérifier la véracité de ses dires...

- **GMS**:

- O Selon la personne qui fait les roulements sur les chaînes, les mêmes règles ne sont pas appliquées. Du coup, des salariés, et régulièrement les mêmes, se retrouvent à travailler sur des chaînes difficiles lorsqu'ils sont de matin et lorsqu'ils sont de journée.
 - Pouvez-vous rappeler et faire respecter la règle qui consiste à attribuer certaines chaines pour l'équipe du matin et d'autres pour la journée ?

Depuis début juin, il y a une nouvelle organisation. Un test se fait depuis plusieurs semaines afin de voir quelle organisation sera retenue.

- Découpe Poulets :

- O Il y a un problème au niveau du personnel qui verse les bacs de cous dans les Palbox. Avant il y avait 3 personnes de l'environnement pour le faire, maintenant la charge de travail a été transférée sur 1 seule personne de la découpe poulets!

 La manipulation est plus importante car multipliée par 3 pour le salarié. Les salariés ressentent plus de douleurs aux épaules, bras et poignets et dans le dos... Le risque de maladie Professionnelle augmente énormément! => Le plus grave pour les salariés c'est que la
 - Est-ce que ce poste a été étudié dans les 60 postes prévus par l'animatrice sécurité ?
 - Quel est le résultat ?
 - Pouvez-vous au moins cesser de faire souffrir les salariés à leur poste de travail ?
 - Allez-vous améliorer leurs conditions de travail ?

Direction conteste 100 % des Maladies Professionnelles!

Comment ?

Il est prévu que les personnes de l'environnement viennent aider mais le directeur n'a pas de date pour l'instant.

A la fin de ces questions, nous interpellons le Directeur concernant les heures faites au service découpe poulet (50 à 52 heures / semaine!). Nous lui avons demandé s'il prenait ce service pour des imbéciles!!!!! Car les chefs ont le droit à avoir un jour de repos contrairement aux salariés du service. Pourquoi une telle différence ??

La direction nous dit que les volumes sont importants et qu'il y a un manque de personnel qui les a amenés à modifier les horaires.

Nous leur précisons que les salariés sont sous pression.... Mais ni le directeur, ni la RH n'a l'air très sensible au problème que nous leur remontons.....